

LE 19 OCTOBRE 2007 A LA CELLE-LES-BORDES

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS, D'AJOUTS D'ÉLÉMENTS ET DE COMMENTAIRES

- 5 Si vous souhaitez nous faire part de propositions de modifications, d'ajouts d'éléments ou de commentaires, nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer ces informations *via* un courriel, avec vos noms et coordonnées et **au plus tard le 15 novembre**, à l'adresse : charte@pnr-chevreuse.org en indiquant systématiquement le numéro de ligne concernée pour chaque proposition.

ÉTAIENT PRESENTS

- 10 La Commission est présidée par Monsieur Jean-Jacques MENIEUX

Au titre du PNR à 21 communes :

- 15 Mme CHERUBIN (Auffargis)
M. ROBERT (Bonnelles)
M. JAVELLAUD (Bullion)
M. AGNES et Mme WITTMER (La Celle-les-Bordes)
M. BOUR (Cernay-la-Ville)
M. JUVANON (Choisel)
20 M. TROGER (Clairefontaine-en-Yvelines)
Mme SAIVET (Dampierre-en-Yvelines)
M. ALISSE (Lévis-Saint-Nom)
M. ALLES (Longvilliers)
M. JULIEN-LABRUYERE (Magny-les-Hameaux)
25 M. MENIEUX (Saint Rémy-lès-Chevreuse)
M. GOUGEROT (Senlisse)

Au titre des communes concernées par le périmètre d'élargissement :

- 30 M. DUCROCQ (Bazoches/Guyonne)
Mme LAWRENCE, MM. FEYT et MASSON (Boullay-les-Troux)
M. POLINE (Briis-sous-Forges)
M. LONG (Fontenay-les-Briis)
35 Mme BARDOU (Forges-les-Bains)
M. FRANCILON (Gif-sur-Yvette)
M. BOULAY (Gometz-la-Ville)
M. PIBOULEAU (Grosrouvre)
M. DOUBROFF (Hermeray)
40 Mme WEGNEZ (Janvry)
Mme BUCHER (Jouars-Pontchartrain)
M. TEMOIN (Les Bréviaires)
M. CHERON (Le Perray-en-Yveline)
Mme BURGHOFFER (Les Mesnuls)
45 Mme AGUESSE (Limours)
M. MASSARD (Mareil-le-Guyon)

M. HACQUIN (Montfort-l'Amaury)
Mme BARRES et M. DESOUTER (Saint Cyr-sous-Dourdan)
M. de CUREL (Saint Jean-de-Beauregard)
50 M. BAQUE (Saint-Léger-en-Yvelines)

Ainsi que :

Mme CUENIN (AEV Ile-de-France)
Bergerie Nationale : M. MELIN
55 DIREN Ile-de-France : M. CLERC
Conseil Général des Yvelines : Mme BELISSONT
Conseil scientifique du Parc : MM. ARNAL, BARBECOT et GUITTET
CRPF I.D.F. : M. JENNER
DDEA 78 : Mme DELAGE et MM. DESMET et DION
60 DIREN Ile-de-France : M. CLERC
ONF : Mme BELROSE
ONCFS : M. BARBIER
SATESE-CATER 78/91 : M. LE BARBU
Bonnelles-Nature : Mme AURIOL
65 Union des Amis du Parc : Mmes GIOBELLINA et LECUYER et M. SAINT-MARTIN
CERF : M. LETOURNEAU
Chambre Interdépartementale d'Agriculture : M. DAIX
FSEAIF : M. JANOTTIN
ALME de St. Quentin-en-Yvelines : M. MENET HAURE

70 Ainsi que : M. COURTILLE (Orphin)

Equipe technique du Parc : Mmes PASTOR et WOLFF, MM. CHENY, POUZERGUES, HARDY, MARI, BAK, REY et
75 M. de FERRIÈRES

Absents excusés :

M. POMMET (Les Essarts-Le-Roi)
M. JUIN (Longvilliers)
Conseil général de l'Essonne

80 **DEROULEMENT**

Monsieur MENIEUX accueille les participants et ouvre la séance par un bref exposé introductif :

- Rappel de la définition de l'écologie Haeckel 1866,
- Notion essentielle d'INTERDEPENDANCE entre tous les êtres vivants.
- 85 • Importance des notions de temps, de durabilité et d'équilibre.
- Notion également essentielle de partage des espaces avec toutes les autres formes de vie, c'est-à-dire le respect de la biodiversité garant au long terme de la survie de l'espèce humaine. Ce partage des espaces entraîne le maintien des voies de passages, empêche l'installation des barrières qui entravent le brassage génétique afin de ne pas atteindre le seuil de survie d'une espèce.
- 90 • Dans le monde vivant, la croissance quantitative ad-libitum n'existe pas, n'existe jamais, il faut bien l'intégrer, seule la croissance qualitative à sa raison d'être.
- 95 • Dans le même sens, le problème essentiel à résoudre pour l'homme est la démographie. Toute espèce qui pullule est vouée à l'échec. La nature nous a octroyé la conscience réfléchie, il serait dommage de démontrer par l'absurde que nous n'en sommes pas dignes.

Comme rappel ici, l'âge de la Terre 4,5 milliards d'années, l'apparition de la vie 3,2 milliards d'années, la lignée humaine 3,5 millions d'années.

100

L'histoire de la Terre peut être ramenée à un calendrier avec sa formation le 1^{er} janvier et l'arrivée de l'Homo Sapiens Sapiens le 31 décembre à 23 h 51 minutes.

A chacun sa place.

105

Dans toutes les décisions humaines économiques et sociales, il faut impérativement intégrer le respect de la biodiversité qui entraîne ipso facto la bonne gestion des espaces.

110

Pour terminer, je vous lis un article que j'avais écrit en 1994 pour « Espaces pour demain » :

115

« Conserver la Nature, ce n'est pas la figer dans un « bocal », ce serait nier l'évolution. C'est au contraire tout faire pour transmettre à nos descendants, un patrimoine vivant en bon état et en mouvement avec l'Homme à sa place, A TOUTE SA PLACE, mais SEULEMENT A SA PLACE ».

120

Monsieur Ménieux précise le déroulement général de la soirée :

- **Présentation d'éléments de contexte et de cadrage par François HARDY**
- **Présentation de la méthode mise en œuvre pour l'atelier participatif par Gildas CHENY**
(une note explicative est téléchargeable sur le site Internet du parc)
- **Atelier participatif (discussions / tables) durant 1 h 15 environ**
- **Restitution des discussions par les rapporteurs des différentes tables**
- **Débat général animé par Monsieur MENIEUX durant ½ heure environ**
- **Conclusion de la soirée par Monsieur MENIEUX**

125

130

135

140

145

Le diaporama projeté durant cette séance est également téléchargeable sur le site Internet du Parc

150

QUESTION 1 : En quoi l'agriculture peut-elle être un atout pour la biodiversité ?

155

Idées essentielles :

- L'agriculture permet de conserver des milieux ouverts favorisant la vie animale.
- L'agriculture joue un rôle de complémentarité par rapport aux autres milieux environnementaux (lisières, forêts, haies...).

160

Idée originale : l'exploitation agricole permet une activité humaine (vie agricole) et artisanale qu'il faut conserver mais comment concilier, avec différents acteurs, le maintien d'une agriculture durable avec la préservation de la biodiversité.

165

Commentaire :

QUESTION 2 : Quel rôle joue l'agriculture dans la gestion du paysage et des milieux naturels ?

170

Idées essentielles :

- Agriculteurs : paysagistes des grands espaces - jardiniers
- Diversité des paysages – sculpteur du paysage

175

Idée originale : aucune idée présentée.

Commentaire :

3 – QUESTION 3 : Comment créer les conditions pour passer de la prise de conscience aux changements de comportements ?

180

Idées essentielles :

- Éducation + information + formation dès l'école primaire.
- Inciter chaque acteur à prendre en compte et à rendre compte de l'impact de ses décisions sur l'écosystème (développement durable).

185

Idée originale : resituer la biodiversité comme l'un des enjeux majeurs pour la survie de l'espèce humaine.

Commentaire :

190

QUESTION 4 : Comment accompagner une gestion durable des espaces agricoles et forestiers

Idées essentielles :

- Aider au regroupement foncier des parcelles boisées morcelées pour favoriser, par contractualisation, des systèmes sylvicoles résilients.
- Favoriser les assolements complexes et des cultures diversifiées, et éviter les élevages intensifs.

195

Idée originale : favoriser des productions agricoles et forestières transformables et commercialisables localement.

200

Commentaire :

205 **QUESTION 5 : Qui est concerné par la préservation des espaces naturels et des espèces ? Comment impliquer ces acteurs plus efficacement ?**

Idées essentielles :

- . Tout le monde est concerné !
- . Ouverture à la société civile de la gestion du Parc.

210

Idée originale : organiser un forum convivial sur les actions du Parc. De préférence annuel et ouvert à tous les habitants et usagers.

Commentaire :

215

QUESTION 6 : Quelle stratégie pour restaurer et conforter les continuités écologiques ?

Idées essentielles :

- 220 . Développer une véritable connaissance des continuités écologiques existantes / perdues et de leurs « points noirs »
- . Assurer une meilleure perméabilité des infrastructures aux différentes espèces / circulation

225 Idée originale : Reconstituer des espaces de vie comprenant espaces d'alimentation/de repos/de reproduction sur la base d'un inventaire.

Commentaire :

230 **QUESTION 7 : Comment le Parc peut-il concilier les attentes des différents acteurs en termes de paysage et d'environnement ?**

Idées essentielles :

- 235
- Par une action d'information destinée à faire en sorte que les acteurs se connaissent pour ensuite se respecter.
 - Par une action destinée à faire remonter par les élus et acteurs locaux les attentes des populations.

Idée originale : par une action incitant les communes à prendre conscience de l'importance des questions paysagères et à les intégrer dans leur PLU.

240

Commentaire :

245 **QUESTION 8 : La protection de la nature passe-t-elle seulement par la conservation des espaces protégés et remarquables ? Pourquoi ?**

Idées essentielles :

- 250
- Ce sont des espaces fondamentaux mais on ne peut pas protéger seulement les espaces remarquables et/ou protégés.
 - Les milieux limitrophes participent à la préservation des espaces remarquables, les espaces « ordinaires », s'ils ne sont pas protégés, risquent de devenir remarquables et devoir être protégés ! Interactivité entre milieux et espèces.

255 Idée originale : mener des actions similaires dans les milieux et les espaces en périphérie des milieux et espaces remarquables pour ne pas créer un déséquilibre « à la limite » (information, mesures incitatives, aides, différentes mesures réglementaires dans les milieux protégés).

Commentaire :

260

QUESTION 9 : Comment rendre compatible l'action au quotidien des agents publics et professionnels privés avec un bon fonctionnement des écosystèmes ?

Idées essentielles :

- 265
- Faire respecter la législation existante en donnant les moyens aux services publics.
 - Formation, information, sensibilisation aux écosystèmes par les agents publics et des professionnels privés, de tous les acteurs (élus, associations...).

Idée originale : agents publics, moteurs des nouvelles politiques et technologies environnementales.

270

Commentaire :

QUESTION 10 : Comment rendre compatibles les projets d'aménagement du territoire avec un bon fonctionnement des écosystèmes ?

275

Idées essentielles :

- Connaître les axes de déplacement de la faune (flore ?) afin de les préserver, les améliorer ou le restaurer.
- Favoriser la gestion et la rétention des eaux pluviales à la parcelle.

280

Idée originale : « profiter » de l'aménagement pour améliorer le fonctionnement de l'écosystème existant (aller plus loin que la seule compensation).

285

Commentaire :

QUESTION 11 : Comment le projet de territoire peut-il contribuer à réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement (air, eau, sol, écosystèmes, biodiversité...) ?

290

Idées essentielles :

- Responsabiliser les acteurs locaux de la société civile : qu'ils soient acteurs et non plus consommateurs.
- Maintien de l'agriculture : protecteur des espaces naturels et participant de l'activité économique (agriculture raisonnée, biologique...).

295

Idée originale : création d'une plateforme d'échanges (fédération des compétences, des expériences et des savoirs).

300

Commentaire :

QUESTION 12 : La seule connaissance scientifique du patrimoine naturel, suffit-elle à sa préservation ? Et pourquoi ?

305

Idées essentielles :

- On ne peut pas se contenter d'un seul état des lieux, il faut déterminer des moyens d'actions.
- Reconnaître l'importance des savoirs locaux et des connaissances de terrain et essayer de les conserver.

310

Idée originale : rétablir les sciences naturelles à l'école et refaire des « leçons de choses ».

Commentaire :

315

QUESTION 13 : Quels sont les bénéfices et services rendus par la préservation du patrimoine naturel à l'échelle du territoire ?

Idées essentielles :

- 320
- Qualité de vie (diversité du cadre de vie, des paysages, des espèces animales).
 - Bénéfice culturel et pédagogique, transmission du patrimoine, faire connaître et apprentissage du respect de l'existant (flore, faune).

Idée originale : réimplanter les écrevisses dans nos cours d'eau.

325

Commentaire :

330

DEBAT

335 **AGRICULTURE :**

FSEAIF (M. JANOTTIN)

340 Dans le Parc actuel l'agriculture tient une place importante notamment en assurant une certaine connectivité entre les milieux naturels. Avec l'extension du Parc son rôle demeure primordial. Les exploitants agricoles du Parc actuel ont toutefois beaucoup de difficultés à collaborer avec le PNR dont « l'image » est plutôt mauvaise au sein de la profession, au contraire du PNR du Vexin où les projets communs émergent. Il est nécessaire que le PNR améliore ses relations avec les exploitants et développe des actions avec tous les agriculteurs du territoire. « *Il s'agit d'un véritable challenge pour le nouveau Parc.* »

345 Magny-les-Hameaux (M. JULIEN-LABRUYERE)

La 1^{ère} Charte du Parc naturel régional a dû répondre prioritairement à une problématique de maîtrise de l'urbanisation et du coup on ne s'est pas concentré suffisamment sur les activités agricoles. Mais l'action du PNR en terme de préservation des espaces naturels et donc aussi des terres agricoles est à ce titre tout à fait remarquable (cf. classement du Parc de Chevreuse parmi les PNR français/rapport IFEN). Je soutiens par ailleurs fortement le projet d'extension du Parc qui doit s'ouvrir sur les plateaux agricoles qui participent également à la gestion d'un territoire de Parc.

Président de la commission

355 Phénomène d'interdépendance : il ne doit pas y avoir opposition entre activités économiques et biodiversité. Les agriculteurs sont forcément liés à l'environnement et sont bien évidemment les garants de la conservation des milieux et des paysages.

Bergerie Nationale (M. MELIN)

360 Tous les agriculteurs n'ont pas une mauvaise image du Parc. La plupart des exploitants que j'ai pu rencontrer dans le cadre de mes activités professionnelles à la Bergerie Nationale m'ont fait part de l'accompagnement du Parc sur des projets qui leur a permis de préserver/restaurer une mare, un verger ou une haie. Le véritable chantier pour le nouveau Parc est de trouver rapidement une réponse à la problématique de durabilité des agricultures.

365 Gif-sur-Yvette (M. FRANCILON)

Par le passé, l'agriculture traditionnelle participait véritablement à la gestion du territoire. On voit aujourd'hui avec les problèmes récurrents d'inondations dans les vallées la nécessité de retravailler plus étroitement avec les agriculteurs des plateaux.

370 **ÉDUCATION**

Bergerie Nationale (M. MELIN)

375 Attention à dire que tout doit passer par les enfants : la nature est, et doit rester, avant tout un lieu de rêve, d'éveil et d'épanouissement. Et ce n'est pas aux enfants à dire aux adultes... L'énergie doit porter autant si ce n'est plus sur les adultes, il faut agir rapidement sur les adultes pour leur faire acquérir les gestes de respect de la nature. Le travail sur les enfants doit consister avant tout à les émerveiller.

Les Mesnuls (Mme BURGHOFFER)

380 Il faut réapprendre les sciences naturelles, la botanique. C'est un moyen de faire connaître et de prendre conscience de la biodiversité locale.

M. Guittet (Conseil scientifique du Parc)

385 Il y a une demande du public pour la botanique, les sorties de découverte qui sont organisées le montrent.

ESPACES NATURELS :

390 La disparition de la systématique végétale et animale de l'enseignement supérieur est grave puisqu'il n'y a quasiment plus de spécialistes capables d'identifier les espèces sur le terrain. Il y a un problème concernant l'évaluation du patrimoine végétal du projet de périmètre du Parc naturel régional, compte tenu du manque de personnes ressources et des délais de révision de la charte ! Pour la zoologie c'est pire encore !

FORET :

UAP (M. SAINT-MARTIN)

395 La forêt est un formidable milieu naturel : comment adapter les recommandations en termes d'exploitation forestière ?

M. Saint-Martin relate les dangers ou risques de certaines méthodes d'exploitations sylvicoles et de la surexploitation de la ressource (localement). Il souhaite des recommandations dans la charte du PNR sur la mise en œuvre de méthodes douces et raisonnées d'exploitation de la forêt.

400

ONF (Mme BELROSE)

405 La forêt domaniale en Île-de-France n'est pas exploitée pour la production de biocarburants. Toute parcelle forestière fait ou doit faire l'objet d'un plan de gestion qui prévoit la replantation. Idem dans le privé avec l'intervention du Centre Régional de la Propriété Forestière. Toutes les coupes sont parfaitement réglementées (pas de coupe sans demande d'autorisation préalable). Néanmoins, en cas de non respect, il est vrai que les pénalités sont faibles. En Île-de-France actuellement on coupe moins de bois que la forêt n'en produit !

UAP (M. SAINT-MARTIN)

410 Rambouillet étant le seul massif forestier de production pour la région, le régime d'exploitation est plus sévère que dans les autres forêts. M. Saint-Martin fait état de coupes importantes et de modes plus « industriels ».